Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260402-DC_2026_052-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_052

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/03/2026

Secrétaire de séance : Monsieur Paul LAPAUSE

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 28 Votants (dont 5 pouvoir(s)) : 0	L'an deux mille vingt six, le trente mars le Conseil municipal réuni , après convocation légale, Date de convocation : le 24 mars 2026

Etaient présents (voix délibératives) :
Monsieur Pierre LEONARDI,Monsieur Paul LAPAUSE,Madame Christine HEUDE,Monsieur Lionel LE MIGNANT,Madame Alexandra LEMERCIER,Monsieur Fabien LAMIRE,Madame Pauline SEGRETAIN,Monsieur Freddy ANDRIEUX-BIZEUL,Madame Sophie MARQUANT,Monsieur Benoît HOUYERE,Madame Anne BRIDEL,Monsieur Bruno LINNE,Monsieur Emmanuel COUVERT,Madame Carine GERMOND,Monsieur Patrick PLANCHET,Madame Justine DEBRIFFE,Madame Esthercadlie CARBON,Monsieur Nicolas GRAVELLIER,Monsieur Pierrick CHOUAN,Madame Roseline KNEZIC,Madame Nicole GENIN,Monsieur Pierre DUFEU,Madame Marie-Noëlle MORFOISSE,Monsieur Erwann ROUGIER,Madame Nadège LE FLOCH,Monsieur Jean-Benoît GERBAUD,Madame Jalila GIRAUD,Monsieur Gilles RENAULT

Ont donné pouvoir:
Madame Vanessa ALLAIN représenté(e) par Madame Pauline SEGRETAIN ,Monsieur Philippe MAIGNAN représenté(e) par Monsieur Bruno LINNE ,Madame Maryvonne TRAVERS représenté(e) par Monsieur Paul LAPAUSE ,Madame Janine BLUM représenté(e) par Madame Christine HEUDE ,Monsieur Jean-Louis BAHU représenté(e) par Monsieur Fabien LAMIRE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260402-DC_2026_052-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_052

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

DÉLIBÉRATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/03/2026

- Désignation des membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le Maire expose :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-21 ;
Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.123-6 et R.123-10 ;
Vu la délibération n°DC_2026_041 du conseil municipal du 20 mars 2026 relative à la détermination du nombre d'administrateurs au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de Vitré (CCAS) ;

Considérant que, dès son renouvellement, le conseil municipal doit procéder, dans un délai maximum de deux mois, à l'élection des nouveaux administrateurs du conseil d'administration du CCAS ;

Considérant que le conseil d'administration du Centre communal d'action social est présidé par le Maire ;

Considérant que le conseil d'administration comprend des membres élus en son sein, à la représentation proportionnelle, par le Conseil municipal ;

Considérant que le nombre d'administrateurs du CCAS de Vitré à été fixé à 12 ;

Considérant que les membres élus et les membres nommés du CCAS sont en nombre égal ;

Il est proposé aux membres du conseil municipal de procéder à l'élection des 6 représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du CCAS de Vitré, parmi les listes de candidats présentées en séance.

Après un appel de candidatures et dépôt des listes de Madame Christine HEUDE et de Madame Jalila GIRAUD, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal a remis son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 33 (dont 5 pouvoirs)
- Nombre de bulletins : 33
- Bulletin(s) blanc(s) ou nul(s) : 1
- Suffrages exprimés : 32

Ont obtenu :
- Liste de Christine HEUDE : 28 voix

Titulaires
Christine Heude
Bruno Linne
Anne Bridel
Janine Blum
Rosine Knézic

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260402-DC_2026_052-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_052

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Patrick Planchet

Liste de Jalila GIRAUD : 4 voix

Titulaire
Jalila Giraud
Nadège Le Floch
Jean-Benoit Gerbaud
Erwann Rougier

Les membres du conseil municipal élus au sein du conseil d'administration du CCAS de Vitré sont :

Titulaires
Christine Heude
Bruno Linne
Anne Bridel
Janine Blum
Rosine Knézic
Jalila Giraud

Fait à Vitré,

Le Maire,
Pierre LEONARDI

VILLE DE VITRÉ MAIRIE (Ille-et-Vilaine)

Signé par Pierre LEONARDI
Maire de Vitré
2 avr. 2026

VITRÉ Porte de Bretagne

Le Secrétaire de séance
Paul LAPAUSE

VILLE DE VITRÉ MAIRIE (Ille-et-Vilaine)

Signé par Paul LAPAUSE
Adjoint en charge des finances, de la commande publique et des assurances
2 avr. 2026

VITRÉ Porte de Bretagne

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.